

Formation à la conduite d'engins de chantier

R482

Objectifs

Appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur d'engins de chantier, tant sur le plan théorique que pratique, selon la recommandation R482.

Acquérir les capacités d'analyse et d'adaptation pour la conduite en sécurité des engins spécifiques.

Public Visé

Tous public

Durée

21.00 Heures en présentiel en présentiel

3 Jours

Pré Requis

Initial : aucun

Parcours pédagogique

DUREE

Formation initiale : 21 heures / 3 jours

Formation recyclage : 14 heures / 2 jours

La présence du stagiaire peut être inférieure à 7h sur la journée de test si le nombre de tests prévus est minime, après validation de l'employeur d'un départ anticipé et signature du stagiaire d'une feuille de décharge.

1. ASPECTS REGLEMENTAIRES

- a. La délivrance de l'autorisation de conduite
- b. Le CACES® R482 et ses conditions d'obtention

2. SENSIBILISATION AUX RESPONSABILITES

- a. Les obligations de l'employeur
- b. Les obligations du conducteur
- c. Les sanctions éventuelles

3. TECHNOLOGIE DES ENGINS

- a. Les catégories et leurs utilisations spécifiques
- b. Les principaux organes et leurs fonctions
- c. Les principaux dispositifs de sécurité
- d. Les consignes d'entretien et les différents contrôles

4. ANALYSE DES RISQUES ET LEUR PREVENTION

- a. Le mode opératoire de prise et de fin de poste
- b. L'identification des gestes dangereux

5. ANALYSE DES FACTEURS D'ACCIDENT

- a. Les règles générales de conduite, circulation, stationnement, transport, gerbage

6. PRINCIPES DE MANUTENTION D'UNE CHARGE

- a. La stabilisation
 - b. Le centre de gravité
 - c. L'amarrage
 - d. L'exploitation des plaques de charge :
 - Abaques de charges
- L'évaluation d'une charge :
- Masse volumique
 - Déperdition de capacité suivant la hauteur

7. MISE EN SITUATION PRATIQUE

- a. L'examen d'adéquation (lecture de plaques)
- b. Les contrôles de prise de poste
- c. Les réglages du poste de conduite

CEFIRC - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72 64 02016 64

d. L'application des consignes de sécurité par l'intermédiaire de multiples manoeuvres en situation réelle avec :

- Slalom avant-arrière avec et sans charge
- Empilage de différentes charges à différentes hauteurs
- Utilisation d'un quai de chargement et d'une pente
- Manipulation d'une charge longue et/ou volumineuse

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les capacités d'analyse et d'adaptation pour la conduite en sécurité des engins spécifiques

Méthodes et moyens pédagogiques

Ce programme est informatisé et diffusé sous vidéo projection.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'examen CACES® R482 est validé par un testeur certifié : contrôle des connaissances théoriques et pratiques et validation des savoir-faire.

Nature des travaux demandés

Tests théoriques et pratiques.